Bordereau attestant l'exactitude des informations - TOULON - 8305 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 01/09/2023 - B2023/009425 - 2001 B 01309 - 440 245 314 - ABO-ERG Environnement

9425

ABO-ERG ENVIRONNEMENT

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

CAPITAL : 40 000 €UROS

SIEGE SOCIAL

ZI DES PLAYES JEAN MONNET SUD, QUARTIER LA FARLEDE 243 AVENUE DE BRUXELLES, 83500 LA SEYNE SUR MER

440 245 314 RCS TOULON

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE LA DECISION DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE DU 30 JUIN 2023

EXERCICE SOCIAL CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Du procès-verbal de l'actionnaire unique du 30 juin 2023 de la société visée en rubrique, il résulte notamment ce qui suit :

L'actionnaire unique, après avoir pris connaissance par la lecture qui lui en a été faite du rapport du Président, statuant sur l'affectation des résultats de l'exercice écoulé et après avoir constaté que la Réserve légale était dotée d'un montant représentant au moins 10% du capital social et que les comptes dudit exercice se soldent par un bénéfice de 686 483 €uros, décide sur la proposition du Président, d'affecter et de répartir ainsi qu'il suit ledit bénéfice, savoir :

- Distribution d'un dividende de 232 500 €uros,
- Le solde, soit la somme de 453 983 €uros en Report à nouveau.

L'actionnaire unique décide que ce dividende de 232 500 €uros, sera mis en paiement à partir d'une date qui sera fixée par le Président, et au plus tard le 30 septembre 2023.

POUR EXTRAIT
LE PRESIDENT

N° 2050-SD 2023

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : ABO-ERG ENVIRONNEMENT — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * : 12

Adresse de l'entreprise : 243, Avenue de Bruxelles 83500 La Seyne sur mer — Durée de l'exercice précédent * : 12

Numéro SIRET* : 4 4 0 2 4 5 3 1 4 0 0 0 1 6 — Néant * ☐

Exercice N clos le : 31 12 2022

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	57 675	AG	56 084	1 591
	Fonds commercial (1)	AH	15 000	AI		15 000
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	31 154	AS	20 386	10 768
	Autres immobilisations corporelles	AT	111 463	AU	58 992	52 471
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	21 350	BI		21 350
	TOTAL (II)	BJ	236 641	BK	135 461	101 180
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	5 689 007	BY	33 436	5 655 570
	Autres créances (3)	BZ	456 127	CA		456 127
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres: .....)	CD	349 132	CE		349 132
	Disponibilités	CF	1 430 340	CG		1 430 340
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	42 080	CI		42 080
	TOTAL (III)	CJ	4 966 686	CK	33 436	4 933 249
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	10 478			10 478
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	5 313 804	IA	168 898	5 044 907

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes | CP | (3) Part à plus d'un an | CR

Clause de réserve de propriété * | Immobilisations : | Stocks : | Créances :

© Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

N° 2051-SD 2023

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

Désignation de l'entreprise : ABO-ERG ENVIRONNEMENT — Néant ☐ *

				Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé 40 000)		DA	40 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,		DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC	
	Réserve légale (3)		DD	4 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE	
	Réserves réglementées (3) * (Dont reserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)		DF	
	Autres réserves (Dont reserve relative a l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG	
	Report à nouveau		DH	1 271 412
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	686 483
	Subventions d'investissement		DJ	
	Provisions réglementées *		DK	
	TOTAL (I)		DL	2 001 895
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
	Avances conditionnées		DN	
	TOTAL (II)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	
	Provisions pour charges		DQ	8 850
	TOTAL (III)		DR	8 850
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS	
	Autres emprunts obligataires		DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	614 284
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	947 914
	Dettes fiscales et sociales		DY	1 371 200
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	
	Autres dettes		EA	80 326
Compte régul	Produits constatés d'avance (4)		EB	20 438
	TOTAL (IV)		EC	3 034 162
	Ecarts de conversion passif * **(V)**		ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	5 044 907

RENVOIS

(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Écart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	2 602 554
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

© Sage

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : ABO-ERG ENVIRONNEMENT — Néant ☐ *

			Exercice N			
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D' EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB	FC	
	Production vendue biens *	FD		FE	FF	
	Production vendue services*	FG	5 802 462	FH	FI	5 802 462
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	5 802 462	FK	FL	5 802 462
	Production stockée*				FM	
	Production immobilisée*				FN	
	Subventions d'exploitation				FO	125 539
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	398 150
	Autres produits (1) (11)				FQ	24
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	6 326 174
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	
	Variation de stock (marchandises)*				FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	4 269
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	3 173 863
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	90 262
	Salaires et traitements*				FY	1 701 534
	Charges sociales (10)				FZ	618 822
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*				GA	15 000
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions				GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	67 860
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
	Autres charges (12)				GE	663
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	5 672 274
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	653 900
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	2 146
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	
	Différences positives de change				GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	
	Total des produits financiers (V)				GP	2 146
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	5 345
	Différences négatives de change				GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	
	Total des charges financières (VI)				GU	5 345
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(3 198)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	650 701

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

© Sage

N° 2053-SD 2023

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : ABO-ERG ENVIRONNEMENT — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	3 197
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	3 197
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	7 744
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	7 744
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(4 548)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)**	HJ	70 946
Impôts sur les bénéfices *	**(X)**	HK	(111 275)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	6 331 517
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	5 645 034
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	686 483

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières		HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		1G	
(3) Dont	- Crédit - bail mobilier *		HP	
	- Crédit - bail immobilier		HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		1H	206
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX	19 000
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
(9)	Dont transferts de charges		A1	197 163
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles — facultatives	A6	obligatoires A9	
	dont cotisations facultatives Madelin	A7		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N — Charges exceptionnelles	Exercice N — Produits exceptionnels
PENALITES CLIENTS	2 150	774
SINISTRES VEHICULES	3 365	
REGULARISATIONS FOURNISSEURS ET CLIENTS	2 229	2 423

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N — Charges antérieures	Exercice N — Produits antérieurs
REGULARISATIONS FOURNISSEURS	206	

© Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

ABO-ERG Environnement

Exercice clos le 31 décembre 2022

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

EY

ABO-ERG Environnement

Exercice clos le 31 décembre 2022

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société ABO-ERG Environnement,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'actionnaire unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ABO-ERG Environnement relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

EY

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Marseille, le 30 juin 2023

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

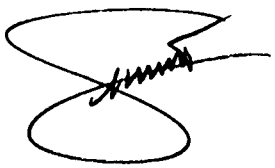

Xavier Senent

Bilan Actif

Période du 01/01/22 au 31/12/22

ABO-ERG ENVIRONNEMENT

Devise d'édition €

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	57 675	56 084	1 591	3 953
Fonds commercial	15 000		15 000	15 000
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	**72 675**	**56 084**	**16 591**	**18 953**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	31 154	20 386	10 768	
Autres immobilisations corporelles	111 463	58 992	52 471	62 759
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	**142 617**	**79 378**	**63 239**	**62 759**
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	21 350		21 350	21 196
TOTAL immobilisations financières :	**21 350**		**21 350**	**21 196**
ACTIF IMMOBILISÉ	**236 641**	**135 461**	**101 180**	**102 907**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	2 689 007	33 436	2 655 570	2 233 796
Autres créances	456 127		456 127	258 381
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	**3 145 134**	**33 436**	**3 111 698**	**2 492 177**
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	349 132		349 132	648 837
Disponibilités	1 430 340		1 430 340	1 688 209
Charges constatées d'avance	42 080		42 080	61 729
TOTAL disponibilités et divers :	**1 821 552**		**1 821 552**	**2 398 774**
ACTIF CIRCULANT	**4 966 686**	**33 436**	**4 933 249**	**4 890 952**
Frais d'émission d'emprunts à étaler	10 478		10 478	13 621
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	5 213 804	168 898	5 044 907	5 007 480

Bilan Passif

Période du 01/01/22 au 31/12/22

ABO-ERG ENVIRONNEMENT

Devise d'édition €

RUBRIQUES			Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
SITUATION NETTE				
Capital social ou individuel	dont versé	40 000	40 000	40 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				
Écarts de réévaluation	dont écart d'équivalence			
Réserve légale			4 000	4 000
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau			1 271 412	673 827
Résultat de l'exercice			686 483	672 585
		TOTAL situation nette :	**2 001 895**	**1 390 412**
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
		CAPITAUX PROPRES	**2 001 895**	**1 390 412**
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
		AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques				
Provisions pour charges			8 850	127 356
		PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**8 850**	**127 356**
DETTES FINANCIÈRES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			614 284	795 595
Emprunts et dettes financières divers				
		TOTAL dettes financières :	**614 284**	**795 595**
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS				
DETTES DIVERSES				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			947 914	1 298 378
Dettes fiscales et sociales			1 371 200	1 243 305
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes			80 326	94 136
		TOTAL dettes diverses :	**2 399 440**	**2 635 819**
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE			20 438	58 298
		DETTES	**3 034 162**	**3 489 712**
Ecarts de conversion passif				
		TOTAL GÉNÉRAL	5 044 907	5 007 480

Compte de Résultat (Première Partie)

ABO-ERG ENVIRONNEMENT

Période du 01/01/22 au 31/12/22

Devise d'édition €

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	5 802 462		5 802 462	5 813 240
Chiffres d'affaires nets	**5 802 462**		**5 802 462**	**5 813 240**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			125 539	10 344
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			398 150	240 271
Autres produits			24	4
PRODUITS D'EXPLOITATION			**6 326 174**	**6 063 860**
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			4 269	5 934
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			3 173 863	3 169 310
TOTAL charges externes :			**3 178 133**	**3 175 244**
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			90 262	77 359
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			1 701 534	1 599 244
Charges sociales			618 822	613 554
TOTAL charges de personnel :			**2 320 356**	**2 212 799**
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			15 000	10 085
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			67 860	47 146
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			**82 860**	**57 231**
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			663	1 225
CHARGES D'EXPLOITATION			**5 672 274**	**5 523 858**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			**653 900**	**540 002**

Compte de Résultat (Seconde Partie)

ABO-ERG ENVIRONNEMENT Période du 01/01/22 au 31/12/22

Devise d'édition €

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**653 900**	**540 002**
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	2 146	1 319
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	2 146	**1 319**
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	5 345	4 316
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	5 345	**4 316**
RÉSULTAT FINANCIER	**(3 198)**	**(2 997)**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**650 701**	**537 005**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	3 197	264
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	3 197	**264**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	7 744	5 133
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	7 744	**5 133**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**(4 548)**	**(4 869)**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	70 946	89 600
Impôts sur les bénéfices	(111 275)	(230 049)
TOTAL DES PRODUITS	**6 331 517**	**6 065 443**
TOTAL DES CHARGES	**5 645 034**	**5 392 858**
BÉNÉFICE OU PERTE	686 483	672 585

ABO-ERG ENVIRONNEMENT

Bureau d'étude environnement

Annexe

Exercice
du 01/01/2022 au 31/12/2022

Montants en K€

1. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

1.1 Evénements principaux de l'exercice

➔ Néant

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général et modifié par le règlement 2016-07 de l'ANC.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :
Continuité de l'exploitation,
Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
Indépendance des exercices,
et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

1.3 Evénements postérieurs à la clôture

➔ Néant

1.4 Dérogations, modifications aux principes et méthodes comptables

➔ Néant

2. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

2.1 Bilan actif

2.1.1 Fonds commercial

Le fonds de commerce, exploité à La Seyne, a été acquis le 01.01.2002 pour un montant de 15 000 €.
Il ne fait pas l'objet d'amortissement. Toutefois, il pourrait faire l'objet d'une provision pour dépréciation si sa valeur d'inventaire devient inférieure à la valeur comptable.

2.1.2 Immobilisations corporelles – Mouvements principaux

Les principaux investissements réalisés au cours de l'exercice sont notamment représentés par :

Nature de l'immobilisation	Montants en K€	
	Invest.directs	Crédit-bail.
Installations techniques et outillage industr.	12,4	
Agencements		
Matériel de transport		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	0,7	
Immobilisations corporelles en cours		

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.
Le cerfa 2054-SD de la liasse fiscale est annexé en page 10 du présent document.

2.1.3 Immobilisations incorporelles – Mouvements principaux

➔ Néant

2.1.4 Immobilisations incorporelles. Amortissements pour dépréciation

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciels et progiciels	Linéaire	3 ans

Ces éléments sont amortis sur la durée de leur utilisation par l'entreprise.

2.1.5 Immobilisations corporelles. Amortissements pour dépréciation

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Agencements et aménagements de constructions	Linéaire	5 à 10 ans
Installations techniques, matériel et outillage industriel	Linéaire	4 à 10 ans
Matériel de transport (neuf & occasion)	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau & Informatique	Linéaire	3 à 5 ans

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire considéré comme économiquement justifié en fonction de la durée de vie prévue.
Le cerfa 2055-SD de la liasse fiscale est annexé en page 11 du présent document.

2.1.6 Crédit-bail – Montants en K€

➔ Néant

2.1.7 Postes du bilan relatifs aux entreprises liées

Nature	Montant concernant les entreprises	
	Liées	Avec lesquelles la Société à un lien de participation
Capital souscrit non appelé		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles		
Participations		
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances clients et comptes rattachés	77,4	
Autres créances		1,4
Capital souscrit appelé, non versé		
Valeurs mobilières de placements		
Instruments de trésorerie – Actif		
Disponibilités		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	246,1	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1,5	
Instruments de trésorerie – passif		

Charges financières		
Produits financiers		

2.1.8 Immobilisations financières – Mouvements principaux

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.
Mouvements principaux de l'exercice : Variation des cautions.

2.1.9 Actif circulant - Classement par échéance

Toutes les créances de l'actif circulant sont exigibles à un an au plus.
Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.1.10 Créances douteuses

La politique du groupe ABO consiste à provisionner à 100% les factures clients de plus de 6 mois.

2.1.11 Produits à recevoir

Rubrique	Montant en K€
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	1 086
Autres créances	298
TOTAL	1 384

2.1.12 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées au coût unitaire moyen pondéré. La valeur brute est constituée par le coût d'achat. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

2.1.13 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance, d'un montant de 42 K€, sont relatives à de la sous-traitance (32%), des loyers immobiliers (46%), à des charges externes (17%) et des cotisations (5%).

2.2 Bilan passif

2.2.1 Capital

Le capital est composé de **4 000 actions** de **10 euros** de valeur nominale :

	Nombre d'actions	**Valeur nominale**	**Capital en K€**
Position début d'exercice	4.000	10	40
Mouvements :			
Réduction de capital	/		
Augmentation de capital	/		
Position fin d'exercice	4.000	10	40

2.2.2 Charges à payer

Rubrique	Montant en K€
DETTES	
Dettes fournisseurs	475
Dettes fiscales et sociales	506
Autres dettes	10
TOTAL	991

2.2.3 Montant des créances et des dettes d'impôt différé

L'impôt payé d'avance au titre des charges non déductibles l'année de leur comptabilisation se compose comme suit :
Base

Participation des salariés aux résultats	70,9
	70,9
Taux d'imposition : 25 %	
Allègement de la dette future d'impôts en K€ :	17,7

2.2.4 Provisions pour risques et charges

	Montant au début de l'exercice	Constitutions par fonds propres	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Reprises par fonds propres	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour IDR	**127,4**			**118,5**			**8,9**
Total	**127,4**			**118,5**			**8,9**

Des provisions pour litiges, entrant dans le cadre de l'assurance RC ou décennale, sont constituées lorsque la responsabilité de la société est mise en cause et pour un montant plafonné à la franchise. Toutefois, lorsque la mise en cause pourrait éventuellement dépasser les montants pris en charge par l'assureur (caractère le plus souvent exceptionnel), une provision complémentaire est constituée et estimée de bonne foi (ces montants étant très difficiles à définir).
Il est à noter que les contrats d'assurance en géotechnique et en environnement constituent un problème majeur de la profession.

Le montant des droits acquis par les salariés pour indemnité de départ en retraite, en tenant compte d'un pourcentage de probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de 65 ans pour les cadres et 62 ans pour les non cadres, s'élève à 166.328 € (charges sociales comprises).
Ce montant a été calculé en retenant un taux d'actualisation de 3,7 %, un âge de départ à la retraite de 62 ans pour les non cadres et 65 ans pour les cadres, un taux de progression des salaires de 2,2%, et l'utilisation des tables de mortalité INSEE 2016-2018.

Ce montant a été comptabilisé en provisions pour risques et charges au 31 décembre 2022 pour 8.850 €.

La valorisation du fonds constitué par les versements effectués auprès de SMABTP Vie, augmentés des interêts capitalisés au 31/12/2022 sont déduits de la provision globale brute, soit 157.478 €.

2.2.5 Dettes financières – Classement par échéance

Rubriques	Total	à 1 an au plus	entre 1 et 5 ans	plus de 5 ans
C/C Associés Prêt Garanti par l'Etat	614,3	182,7	431,6	

2.2.6 Crédit-bail – montants en K€

➔ Néant

2.2.7 Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance, d'un montant de 20 K€, sont relatifs à des prestations de services (100%).

3. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

3.1 Montant du chiffre d'affaire en K€

Prestations de services	**5.802**
Total	5.802

3.2 Ventilation de l'effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	27
Agents de maîtrise et techniciens	15
Total	42

3.3 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel enregistre une perte de (5) K€ correspondant principalement à des sinistres sur chantiers et véhicules et à des pénalités chantiers.

3.4 Transfert de charges

Les transferts de charges sont composés à 81 % de refacturations au groupe.

3.5 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices – Montants en K€

		Résultat Net	Dont : Résultat exceptionnel
Résultat avant impôt		797,8	(4,5)
Impôt net de Credit d'impôt	- au taux de droit commun	111,3	(1,1)
Résultat après impôt		686,5	(3,4)

Méthode employée :
Les corrections fiscales ont été reclassées selon leur nature en résultat courant et résultat exceptionnel.

4. ENGAGEMENTS

4.1 Engagements mentionnés précédemment

Note N°	Intitulés
Cf 2.2.6	- Crédit-bail

4.2 Autres engagements hors-bilan

Engagements reçus	Montants
Garantie bancaire sur PGE	824,1 K€

5. IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE

ABO HOLDING NV, société belge dont le siège est à : Derbystraat 55, 9051Sint-Denijs-Westrem

6. TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS ISSU DE LA LIASSE FISCALE

(5) **IMMOBILISATIONS** N° 2054-SD 2023

Désignation de l'entreprise [illegible] Néant [ ]

CADRE A	IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
					[illegible]		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		DS		DY	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD		KE		KF	
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI	
	Constructions – Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ		KK		KL	
	Constructions – Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM		KN		KO	
	Constructions – Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants M2	KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants M3	KS		KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles – Installations générales, agencements, aménagements divers*		KV		KW		KX	
	Autres immobilisations corporelles – Matériel de transport*		KY		KZ		LA	
	Autres immobilisations corporelles – Matériel de bureau et mobilier informatique		LB		LC		LD	
	Autres immobilisations corporelles – Emballages récupérables et divers*		LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes		LK		LL		LM	
		TOTAL III	LN		LO		LP	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T	
	Autres participations		8U		8V		8W	
	Autres titres immobilisés		1P		1R		1S	
	Prêts et autres immobilisations financières		1T		1U		1V	
		TOTAL IV	1Q		LR		LS	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			OG		OH		OJ	

CADRE B	IMMOBILISATIONS		Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		[illegible]	
			[illegible]		[illegible]				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IS		CO		DO		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		LW		1X	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
	Constructions – Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC	
	Constructions – Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF	
	Constructions – Installations générales, agencements et aménagements des constructions		IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles – Installations générales, agencements, aménagements divers		IU		MM		MN		MO	
	Autres immobilisations corporelles – Matériel de transport		IV		MP		MQ		MR	
	Autres immobilisations corporelles – Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT		MU	
	Autres immobilisations corporelles – Emballages récupérables et divers*		IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
		TOTAL III	IY		NG		NH		NI	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		OU		M7		OW	
	Autres participations		IO		OX		OY		OZ	
	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F		2G	
		TOTAL IV	I3		NJ		NK		2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		OK		OL		OM	

7. TABLEAU DE VARIATION DES AMORTISSEMENTS ISSU DE LA LIASSE FISCALE

⑥ AMORTISSEMENTS

N° 2055-SD 2023

Désignation de l'entreprise : ABO ENG ENVIRONMENT — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		QY		FL		LM		FN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	53 722	PF	2 362	PG		PH	56 084
TOTAL I		RK	53 722	RM	2 362	RN		RO	56 084
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. généraux, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	18 719	QA	1 667	QB		QC	20 386
Autres immobilisations corporelles	Inst. généraux, agencements aménagements divers	QD	23 439	QE	9 272	QF		QG	32 710
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	24 582	QM	1 699	QN		QO	26 282
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		Q1	
TOTAL II		QC	66 739	QV	12 638	QW		QX	79 378
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		QN	120 462	QP	15 000	QQ		QR	135 461

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS								REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais d'établissement	MN		N1		N2		N3		N4		N5				N6	
Fonds commercial	RP		RQ		RR		RS		RT		RU				RV	
Autres immob. incorp.	N7		N8		P6		P7		P8		P9				Q1	
TOTAL I	RW		RX		RY		RZ		SB		SC				SD	
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7				Q8	
Constructions — Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5				R6	
Constructions — Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3				S4	
Constructions — Inst. généraux, agencements et aménagements	S5		S6		S7		S8		S9		T1				T2	
Inst. techniques, matériel et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8				T9	
Autres immob. corp. — Inst. généraux, agencements divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6				U7	
Autres immob. corp. — Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4				V5	
Autres immob. corp. — Mat. bureau et mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2				W3	
Autres immob. corp. — Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9				X1	
TOTAL II	X2		X3		X4		X5		X6		X7				X8	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL III	XL						XM								XO	
Total général (I + II + III)	XP		XQ		XR		XS		XT		XU				XV	
Total général (XP + XQ + XR)	XW				Total général (XS + XT + XU)	XY					Total général (XW + XY)	XZ				

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			ZV		ZR	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	